



**La colocalisation en Méditerranée**  
**Une réponse à la crise ?**

**Compte-rendu de l'Assemblée générale  
annuelle de l'EMCC du 6 décembre 2012**

PAR  
KELLY ROBIN

**LA  
TRIBUNE**



**IPEMED**

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -

**JEUNE AFRIQUE**

EMCC — LA VOIX DES ENTREPRISES EN MÉDITERRANÉE





IPEMED a organisé en partenariat avec Jeune Afrique et La Tribune le 6 décembre 2012 au siège de la Poste un grand débat sur le thème de « la colocalisation en Méditerranée : une réponse à la crise ? ».

Ce débat a donné l'opportunité à de nombreux chefs d'entreprises et représentants institutionnels d'exposer leurs expériences et de contribuer à donner un sens concret au concept de la colocalisation.

Après un exposé précis de l'état des lieux des colocalisations dans le monde, et une analyse des différences entre colocalisation, délocalisation et relocalisation par El Mouhoub Mouhoud, Professeur d'économie à Paris Dauphine, le débat s'est articulé autour de trois grandes thématiques principales : « la colocalisation : qu'est-ce que c'est », « pourquoi le temps des colocalisations est-il venu en Méditerranée ? » et « quelles conditions réunir pour réussir la colocalisation ? ».

Cette rencontre a également été l'occasion d'impulser une nouvelle dynamique au mouvement d'entrepreneurs, l'Euro-Mediterranean Competitiveness Confederation (EMCC), créé en 2009 dont l'objectif est de rassembler les dirigeants des principales entreprises actives en Méditerranée, pour faire entendre leur voix et construire, par l'économie, une région durable et solidaire.

## L'EMCC, la voix des entreprises en Méditerranée

En ouverture de la séance, **MARC-ANDRÉ FEFFER**, Directeur général adjoint du groupe La Poste, hôte de la manifestation, après avoir rappelé l'enjeu méditerranéen pour le groupe La Poste, a témoigné du projet concret de collaboration entre le Nord et le Sud de la Méditerranée qu'incarne l'Union des Postes pour la Méditerranée, véritable cadre régional favorisant les coopérations entre opérateurs du secteur postal en Méditerranée.

**JEAN-LOUIS CHAUSSADE**, Directeur général de Suez Environnement et Président du Conseil de surveillance d'IPEMED, a insisté sur le rôle qu'ont les chefs d'entreprises pour à la fois rapprocher les deux rives, mais aussi redonner une impulsion à l'économie européenne et méditerranéenne. Comme exemple d'une colocalisation réussie, il a notamment rappelé le partenariat entre Suez Environnement et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger, qui a permis notamment la formation d'équipes algériennes.

La conviction de l'importance du rôle que jouent les chefs d'entreprises dans la construction euro-méditerranéenne avait été à l'origine de la création du mouvement EMCC (Euro-Mediterranean Competitiveness Confederation), dont l'ambition a été appelée : « porter la voix des entreprises » à travers un « mouvement fédérateur, international, paritaire et ouvert » qui aura vocation à se réunir une fois par an. Jean-Louis Chaussade a appelé le plus grand nombre de dirigeants d'entreprises à rejoindre ce mouvement.

Accorder une place centrale aux entreprises, c'est reconnaître leur rôle structurant : à ce titre, **NASSIM KERDJOUJ**, PDG de NetSkills et vice-président du Forum algérien des chefs d'entreprises (FCE) a souligné que dans le cas de l'Algérie, en 2009, le secteur privé était le premier employeur du pays et représente encore 80% de la valeur ajoutée du secteur économique.

Mais reconnaître le rôle des entreprises, c'est aussi prendre en compte les revendications d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, qui selon Nassim Kerdjoudj, ne sont plus seulement francophones mais sont mobiles, et ne veulent plus être considérés comme des clients potentiels. Plus encore, il s'agit de reconnaître, comme l'a souligné **RACHID SEKAK**, Directeur général de HSBC Algérie, que les entreprises ont un rôle pivot et « moteur dans la construction d'un espace de croissance solidaire et durable » et qu'elles constituent « le rez-de-chaussée de l'économie ». Pour **TARIK SIJILMASSI**, président du directoire du Groupe Crédit Agricole du Maroc, l'attention ne doit cependant pas se porter uniquement sur les entreprises du CAC 40 ou les grands investisseurs, qui ont moins de difficultés à opérer au Nord comme au Sud, mais doit se concentrer sur les PME/PMI.

## La colocalisation, qu'est ce que c'est ?

Pour **JEAN-LOUIS GUIGOU**, la colocalisation est un modèle « à la fois simple et compliqué » : « alors que la délocalisation fait référence à un départ et à une fermeture, la colocalisation implique l'ouverture d'un établissement complémentaire sans la fermeture du premier ». Les colocalisations conduisent à l'intégration régionale par la production. C'est « compliqué » parce que cela suppose que les Etats préparent leurs opinions et les conditions préalables nécessaires (filières, formation etc.). Le modèle s'inspire de l'exemple japonais d'intégration des systèmes de production (qui a créé les « dragons », puis « vol des oies sauvages » oblige, a favorisé la création de « tigres ») et du modèle allemand dans les PECO.

**EL MOUHOUB MOUHOUB**, Professeur d'économie à Paris Dauphine, afin d'éviter les risques de confusion, a rappelé quelques fondamentaux et souligné notamment les différences entre délocalisations horizontales, délocalisations verticales, et coproduction.

La notion de « délocalisations horizontales » fait référence à des entreprises qui accèdent à des marchés par la voie des IDE. Face à cette stratégie, les marchés du Sud, cloisonnés (exemple du Maghreb), sont mal positionnés.

Les « délocalisations verticales » reviennent à une fragmentation géographique de la chaîne de valeur, consistant à délocaliser des morceaux du processus de production à faible valeur ajoutée pour faire revenir le produit final afin qu'il soit consommé en Europe. Ce système correspond à une « délocalisation par la voie de la sous-traitance » ne permettant pas une montée en gamme des filières pour le Sud, et étant destructeurs d'emplois pour le Nord.

Le modèle de « coproduction » quant à lui, implique un changement dans la nature des contrats et une vision de long terme. La colocalisation permet, selon El Mouhoub Mou-

houd, de « tracer les voies réelles et formelles d'une meilleure intégration productive entre le Sud et l'UE » et un vrai partage de la valeur ajoutée.

Pour **TARIK SIJILMASSI**, président du directoire du Crédit agricole du Maroc, ces distinctions sont essentielles car il s'agit de revenir à une « sémantique acceptable » en dépassant une « sémantique outrancière », où délocalisations « sauvages » sont associées à des entreprises et stratégies « mercenaires ». A contrario, **PHILIPPE DE FONTAINE VIVE**, vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement, précise qu'il n'est pas « convaincu par la colocalisation » et qu'il vaut « mieux passer à la coproduction pour éviter le débat des délocalisations, qu'elles soient sauvages ou pas ».

La « coproduction » est essentielle pour **NASSIM KERDJOUJ**, vice-Président du Forum algérien des chefs d'entreprises, qui plaide pour « aller vers une économie productive » en Algérie ; des propos qui ont trouvé écho dans l'intervention d'Arnaud Montebourg, ministre français du Redressement productif, qui justifie aisément : « tous les pays veulent produire, car un pays qui ne produit pas est dans la main des pays qui produisent. Il ne s'agit pas que d'obsession productiviste, comme on pourrait l'entendre critiquer ici ou là. Il s'agit surtout de souveraineté, de liberté. Un pays qui consomme les produits fabriqués par d'autres est un pays qui perd sa liberté, car son niveau de vie dépend du prix fixé par les autres. Et surtout s'il n'a pas lui-même la capacité de produire ses richesses pour acheter et consommer ce que les autres produisent, il finira appauvri, incapable de défendre son compromis social, son modèle social, son niveau de services publics, son niveau de dépenses militaires (...). Qu'est-ce qu'un pacte de coproduction ? », conclut le Ministre, C'est se dire que pour produire et être libre, il faut s'unir pour le faire car nous pouvons être plus forts en le faisant ensemble. »

## Des complémentarités Nord-Sud à valoriser

Le choix de la colocalisation en Méditerranée comme thématique structurant les débats, a été avant tout motivé par le constat partagé, que les crises qui touchent les deux rives de la Méditerranée peuvent être source d'opportunités à saisir. Tous les participants ont relevé le moment historique dans lequel se trouvaient l'Europe et les PSEM : tandis que l'Europe a besoin de trouver des leviers de croissance, les PSEM, en particulier le Maghreb, souhaitent sortir de leur position de sous-traitants, « prendre place dans ces services de la connaissance » (**EL MOUHOU B MOUHOU D**), et profiter de la « III<sup>ème</sup> révolution industrielle qui couple énergies renouvelables et informatisation » (**JEAN-LOUIS GUIGOU**) dans laquelle les PSEM ont des atouts à valoriser. **CHARLES IFRAH**, Délégué général Desertec France, a d'ailleurs mis l'accent sur les énergies renouvelables, tout comme **POURIA AMIRSHAHI**, Député des Français de l'étranger, qui a souligné les grandes perspectives industrielles qui apparaissent dans ces domaines, riches en création emplois, en qualifications, et répondant à l'intérêt commun. Pour **ELISABETH GUIGOU**, présidente de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, les défis énergétiques, climatiques, et ceux liés à la sécurité alimentaire nécessitent des « investissements nouveaux dans des domaines nouveaux qui vont induire un modèle de développement nouveau ».

Pour **RACHID SEKAK**, Directeur général de HSBC Algeria, la coopération entre les deux rives de la Méditerranée ne va pourtant pas de soi tant le « dialogue euromed » est semblable au mythe de Sisyphe d'Albert Camus. L'Europe comme les PSEM ont besoin d'une « lucidité réciproque », les crises pouvant avoir un « effet déclencheur pour un rapprochement mutuellement bénéfique » aux deux rives.

**JEAN-LOUIS LEVET**, économiste, a insisté sur la complémentarité économique entre les pays des deux rives : la spécialisation productive de l'UE, dictée principalement par celle de la France et de l'Allemagne dote l'Union européenne d'avantages comparatifs dans les nouveaux secteurs d'avenir. De leur côté, les PSEM ont besoin de savoirs et de savoir-faire dans ces secteurs et ont des savoir-faire dans d'autres domaines.

**JEAN-LOUIS GUIGOU**, Délégué général d'IPEMED, a lui aussi insisté sur cette complémentarité en l'élargissant, et surtout sur la réciprocité des situations au Nord comme au Sud de la Méditerranée, arguant que « les révolutions du Sud imposent des révolutions au Nord ». Il a partagé avec l'auditoire son intime conviction que l'avenir du Nord est lié à celui du Sud car interdépendant, rappelant, sur les traces de Saint Exupéry, « que l'avenir, cet avenir commun, ne se découvre pas, ne se prévoit pas, mais se construit ».

## La colocalisation dans les faits : Co-production par filières, colocalisation inter et intra-régionale

Après un rappel nécessaire des concepts économiques de colocalisation, coproduction ou délocalisation, (cf. infra : la colocalisation, qu'est ce que c'est ?), l'intérêt du débat a notamment consisté à donner la parole à des chefs d'entreprises de toute la région, afin qu'ils puissent témoigner de leurs expériences concrètes de colocalisation.

**XAVIER BEULIN**, Président du groupe Sofiprotéol très présent notamment au Maroc, a insisté notamment sur l'acuité de la problématique alimentaire (plus qu'agricole) en Méditerranée, mettant en exergue les synergies et complémentarités entre l'Europe, la Méditerranée, et l'Afrique de l'Ouest. Il a appelé à « combiner les questions économiques, scientifiques autour de l'agriculture et des valeurs plus immatérielles ». Il exhorte enfin l'Europe à faire un quart de tour sur elle-même pour regarder vers son Sud. Ses recommandations ont porté sur la structuration des filières au Sud (« décliner en amont des stratégies de co-développement » favorisant la production locale), la nécessaire mise en place de politiques foncières, de développement, de choix stratégiques sur la taille des exploitations, et sur le rôle à jouer pour l'Europe et pour la France : « nous ne voulons pas être dans une dimension où le modèle français est exportable, mais plutôt œuvrer à la co-construction à partir du savoir-faire local ».

**YOUSSEF ROUISSI**, Directeur Général Adjoint en charge de la BFI Groupe, Groupe Attijariwafa bank exposé l'expérience réussie de colocalisation Sud-Sud de son groupe. Au début des années 2000, Attijariwafa bank a élargi sa taille critique sur le marché marocain, ce qui lui a permis de rechercher de nouveaux moteurs de croissance en Afrique subsaharienne où 10 banques ont été acquises (contre 5, prévues par le plan stratégique 2007-2012), dont 5 anciennes filiales du Crédit agricole français qui s'est retiré au Sénégal, Gabon, Cameroun, Congo-Brazzaville et Côte d'Ivoire. Cette acquisition a eu des effets positifs de long terme dans chacun des pays concernés : doublement du réseau bancaire, rôle joué d'investisseur industriel à long terme, de facilitateur de la « bancarisation » dans chacun des pays, et d'accompagnement de l'émergence de la consommation privée. La prise en compte de l'ensemble de la population, ainsi que l'engagement dans l'innovation, le développement de banques économiques (expérience réussie au Maroc), l'importance de la mutualisation (bilans, moyens, synergie entre actifs bancaires dans la région) font de cette colocalisation vertueuse un exemple. Non seulement le Groupe accompagne les opérateurs maghrébins qui souhaitent opérer au Sud, mais, phénomène nouveau, il accompagne maintenant les opérateurs européens, qui privés de leurs banques traditionnelles - qui se sont retirées de la région - voient leurs leviers de financements rétrécir. Le Groupe joue donc le « rôle de pivot pour accélérer le mouvement de colocalisation des entreprises du Nord au Sud ».

Autre exemple de colocalisation Nord-Sud, celle effectuée par **YOUSSEF CHRAIBI**, Directeur général d'Outsourcia, PME marocaine créée en 2003 spécialisée dans l'offshoring. Cette PME s'est récemment installée en France, pour faire bénéficier aux entreprises de leur expertise. La colocalisation ici est un modèle gagnant car il consiste à « pouvoir proposer la meilleure localisation et une meilleure expertise » à des entreprises qui pensaient qu'un traitement en offshore équivalait à un service de moindre qualité.

Pour **MOHAMED FESSI**, Associé fondateur de Grant Thornton Tunisie, les chiffres attestent déjà d'une colocalisation des entreprises européennes. A la date du 31 décembre 2011, environ 3100 entreprises européennes étaient présentes en Tunisie et employaient près de 525 000 personnes. 80% étaient dans l'industrie manufacturière (textile, industrie mécanique, composants automobiles, câbles électriques), et 40% sont françaises, 30% italiennes et 10% allemandes, attirées sur place par un régime fiscal avantageux (Tunisie / Maroc) et un coût salarial moyen attractif (Maroc). Dans cette optique, l'Europe comme les PSEM auraient tout à gagner à suivre ce processus de colocalisation.

Pour **JEAN-LOUIS GUIGOU**, Délégué général d'IPEMED, ce qui est véritablement nouveau, ce sont les investissements qui vont du Sud vers le Nord, qui témoigneraient du besoin de financements d'entreprises européennes, et de l'excédent de liquidités au Sud. **TARIK SJIJIMASSI**, président du directoire du Crédit agricole du Maroc, a par exemple mentionné la création de fonds au Maroc pour investir au Nord.

**ARNAUD MONTEBOURG**, enfin, espère : « moi, j'ai rêvé qu'une grande compagnie pétrolière maghrébine ouvre, en France, des stations-services. Pendant que Total s'en va, et ferme ses raffineries en France, que Shell déserte la France et l'Europe occidentale parce que les marges ne sont pas suffisantes. Moi, je rêverais qu'on puisse briser dans l'imaginaire, l'idée qu'il y ait un dominant et un dominé, et je rêverais que le prétendu dominé vienne distribuer de l'essence aux Français, qui découvrirait à quel point la puissance est partagée, l'intelligence est partagée, et les relations enfin égalitaires. »

## Proposer un nouveau modèle de développement

JEAN-LOUIS GUIGOU a rappelé qu'à l'inverse des pays qui pouvaient prétendre à l'accession à l'Union européenne, « ce que l'Europe peut offrir [aux PSEM], c'est un nouveau modèle de développement ».

NASSIM KERDJOUJ, vice-président du Forum algérien des Chefs d'Entreprise (FCE), s'est néanmoins interrogé : « cette Europe est un modèle qui est en train de vaciller. Faut-il continuer à le suivre au vu de ses limites ? ». Il cite le cas du Portugal, qui s'appuie sur ses anciennes colonies pour sortir de la crise et de l'Algérie qui après avoir souffert du plan d'ajustement structurel du FMI, lui prête 5 milliards de dollars ; d'où l'impression qu'en 2012, « le monde tourne à l'envers ». Pour lui, il est nécessaire que « la colocalisation ne soit pas une délocalisation déguisée ou une nouvelle façon de trouver des relais de croissance d'exportations du Nord vers le Sud mais au contraire une vraie philosophie de développement à long terme » et de recherche de perspectives communes. Il ne faut pas se contenter de regarder le volet strictement économique, car « parler de colocalisation comme colocalisation industrielle sans parler d'un projet global pose de vraies questions » notamment celle de la mobilité des personnes.

Ce dernier point a été relayé par l'ensemble des intervenants. POURIA AMIRSHAHI, député des français à l'étranger, a dénoncé d'une part, l'étanchéité des frontières et d'autre part, le « pillage des cerveaux ». Pour ELISABETH GUIGOU, présidente de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, « la mobilité des personnes est fondamentale » et doit occuper une place de premier rang dans le débat public. RACHID SEKAK, Directeur général de HSBC Algérie, estime que la condition la plus importante pour la réussite de la colocalisation est la volonté politique, « base d'une confiance retrouvée, d'engagements réciproques » notamment sur la mobilité des hommes et des capitaux.

JEAN-LOUIS LEVET, économiste, a mis l'accent sur les enjeux économiques qui poussent à la colocalisation en Méditerranée (1/3 du commerce mondial passe par la Méditerranée, 40% du tourisme mondial se fait dans la région), les enjeux géostratégiques, sociaux et politiques concluant qu'au Nord comme au Sud, il faut « réinventer un nouveau mode de développement ». Il s'appuie pour cela sur le constat que la crise de la dette dans l'UE est d'abord « une crise de la production » et que le Sud est confronté à des problèmes de chômage, notamment des jeunes, et de précarité.

Mais un nouveau modèle de développement économique, productif ne suffit pas. Parler de colocalisation plutôt que de coproduction permet justement de s'extraire de l'économie pour prendre en compte la dimension éthique, comme l'a rappelé NASSER NEGROUCHE dirigeant du cabinet Priorité Client. Pour lui, il faut un partage de la chaîne de valeurs humaines. Il ne faut pas qu'un « acteur économique du Nord fasse abstraction de sa responsabilité sociale et environnementale ». Ce « préalable éthique » implique la « construction d'un espace politique commun dans la compréhension des intérêts mutuels », qui tire les leçons d'un modèle économique qui a échoué au Nord pour aller à une relation d'égal à égal.

Cette idée a été reprise sous d'autres dénominations : JEAN-LOUIS LEVET a appelé à « passer au stade de l'intelligence », EL MOUHOU B MOUHOU D avait déjà relevé qu'il n'y a « pas de stratégie de co-production sans co-formation ». ELISABETH GUIGOU a appelé à un « vrai partenariat euro-méditerranéen » fait de projets concrets et « fondé sur les liens humains qui nous lient à travers l'histoire, la continuité géographique ».

« Confiance et convergence » sont les mots clés qui pourront permettre la réussite de la co-production, souligne avec conviction PHILIPPE DE FONTAINE-VIVE, vice président de la Banque européenne d'Investissement.

Opinion partagée par RADHI MEDDEB, Président d'IPMED, qui soulignera que ce « nouveau logiciel (la colocalisation, ndlr) doit s'articuler autour des valeurs de la solidarité, de la confiance, de la convergence, de la prospective et de la convergence commune dans le long terme », concluant que si la « redéfinition des relations entre le Nord et le Sud doit être l'occasion d'identifier un nouveau modèle économique partagé pour la région », « la solidarité ne sera pas qu'économique. Elle devra être humaine et culturelle ».

## Quelles conditions, au Nord comme au Sud, réunir pour réussir la colocalisation ?

Parler d'un nouveau modèle de développement pour le Nord comme pour le Sud, (cf.infra) dont les colocalisations seraient l'illustration, implique notamment la mise en place d'une relation de confiance entre les acteurs des deux rives de la Méditerranée.

MOHAMED FESSI a interpellé les hommes politiques : « peut-on aller vers ce processus sans que les PSEM ne changent leur système de gouvernance ? ».

C'est TARIK SIJILMASSI, président du directoire du Groupe Crédit Agricole du Maroc qui lui a, dans un premier temps, répondu en relevant la nécessité de « tenir un discours de vérité pour coexister » et de « libérer la parole pour que les investisseurs puissent libérer leurs capitaux ». Il reconnaît ainsi que l'investisseur qui souhaite colocaliser au Sud ne pourra le faire que si les PSEM repensent leur système de gouvernance en favorisant un « cadre de travail qui respecte l'état de droit » (« réforme des systèmes de justice comme condition pour un climat des affaires efficient et opérationnel », respect du droit du travail). Pour cela, l'administration au Sud doit être réellement efficiente, transparente et intègre, ce qui passe notamment par la déconcentration, la « création d'un cadre de politiques sectorielles qui donne de la visibilité » aux engagements des Etats. Pour lui, ces « obligations font partie de ce corpus de valeurs éthiques » nécessaires à la colocalisation.

DENIS SIMMONEAU, Directeur des Relations Européennes et Internationales de GDF SUEZ a lui aussi insisté sur le respect de l'état de droit, prenant l'Egypte en exemple, comme le fera PHILIPPE DE FONTAINE-VIVE, vice-président de la BEI, où d'autres conditions de la colocalisation étaient pourtant réunies (maintien d'une ouverture aux étrangers, volonté de poursuivre les PPP, volonté de travailler ensemble dans la formation professionnelle etc.). RADHI MEDDEB ajoutera, parmi les conditions nécessaires, « la sécurité des personnes », la « stabilité institutionnelle » et « l'existence de feuilles de routes politiques claires, crédibles et consensuelles » avant le « droit à la propriété privée », la « lutte contre la corruption » etc.

Par ailleurs, pour RACHID SEKAK, Directeur général de HSBC Algérie, « sans effort prospectif commun, il n'y aura pas de volonté politique » et l'Europe et les PSEM doivent développer une logique de long-terme, « sortir de la logique commerciale d'exporter pour intégrer une logique de production ». Et pour réussir, poursuit-il, « il faut générer des success stories, des projets catalyseurs, et donner ainsi un contenu conceptuel et surtout opérationnel à la colocalisation ». Si tel n'est pas le cas, la colocalisation ne sera pas perçue comme un renouvellement profond. « Actuellement, les cigognes du Nord viennent au Sud, elles pondent, elles hibernent. Nous attendons les oies sauvages, qui sont chères à Jean-Louis Guigou mais nous craignons aussi les oies du capital/capitole » conclut-il.

Plus tard dans le débat, POURIA AMIRSHAHI, Député des Français de l'étranger a mis l'accent sur la nécessité qu'un projet politique accompagne le mouvement d'intégration régionale par l'économie. Parmi les principales propositions avancées, il notamment appelé à la mise en place d'un « passeport économique et culturel de la francophonie, qui peut-être méditerranéen », et a partagé avec Elisabeth Guigou, présidente de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale le souhait de mettre en place un « Erasmus méditerranéen ». La constitution d'un Forum de la société civile qui permette la rencontre entre les diasporas des deux rives de la Méditerranée et la mise en place de davantage de « filières communes avec des diplômes communs » ont également été avancées.

La colocalisation est en marche, et portée par le gouvernement français. Preuve en est, comme l'a rappelé Arnaud Montebourg, ministre français du Redressement productif, l'initiative lancée avec Nicole Bricq, de confier une mission à un groupe d'experts gouvernementaux « sur la coproduction entre la France et les trois pays du Maghreb. Les conclusions seront rendues en janvier 2013 (...) L'objectif est d'identifier les filières sur lesquelles nous devons travailler. » « Nous cherchons ensemble les filières pour organiser le gagnant-gagnant [...] Et, nous souhaitons nouer des alliances industrielles concrètes qui permettent de mettre en oeuvre le pacte de coproduction. C'est là pour moi la meilleure manière de faire vivre la Méditerranée des projets, et pourquoi pas aller jusqu'à la CECA méditerranéenne », telle que celle imaginée avec les européens, dont le modèle pourrait s'appliquer à certaines filières. « Je ne parle pas de l'acier, conclut avec humour le Ministre, c'est un sujet qui m'est totalement interdit depuis quelques heures. »



## Quelle place pour l'Europe ?

« La coopération dans la Méditerranée est une chance pour les deux côtés, et nous sommes obligés de ne pas la rater » (MARTIN SCHULZ). Dans ce contexte, quel rôle l'Europe peut-elle jouer pour soutenir le développement économique et politique de part et d'autre de la Méditerranée ?

L'Europe a une « responsabilité historique » vis-à-vis des pays du Sud de la Méditerranée, a déclaré MOHAMED FESSI, associé fondateur de Grant Thornton Tunisie. Il faut « dépasser la question mémorielle via les nouvelles générations » et « porter la réconciliation par le concret, par la formulation de projets économiques, culturels communs » a souligné POURIA AMIRSHAHI, Député des Français à l'étranger. PHILIPPE DE FONTAINE-VIVE, vice-Président de la BEI, quant à lui, a demandé à l'Europe de revoir la façon de concevoir les mandats européens et d'accentuer davantage celui consacré aux pays sud-méditerranéens, rappelant notamment le rôle d'InfraMed, seul instrument financier aujourd'hui permettant la coproduction. A ce sujet, il a lancé un appel afin de développer les instruments financiers pour accompagner et favoriser ce mouvement.

Si pour ELISABETH GUIGOU, présidente de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, « avec les printemps arabes, il y a une prise de conscience en Europe du retard d'attention, d'actions concrètes et de financement que nous apportons à nos voisins du Sud par rapport aux autres », pour MARTIN SCHULZ, président du Parlement européen, qui concluait le débat, cela n'est pas suffisant et « l'Union Européenne de nouveau est en train de rater une chance historique ». Pourquoi ? En raison d'une « ignorance dangereuse », qui conduit à réduire la Méditerranée à la France, l'Espagne et l'Italie. « L'Europe n'est pas comprise comme une région mondiale, avec un devoir mondial et une chance mondiale » mais comme une addition à laquelle il manque la cohérence politique. « Nous n'échapperons jamais à notre passé, mais l'Europe a la chance de pouvoir faire disparaître ces spécificités, ces problèmes ». L'intégration régionale, pour MARTIN SCHULZ, ne peut se comprendre qu'à travers une coopération renforcée entre l'Union européenne et les pays du Maghreb.

Dans ce contexte, quel rôle l'Union pour la Méditerranée peut-elle jouer ? Pour Martin Schulz, « il ne faut pas la réanimer, mais lui donner les instruments dont elle a besoin ». A l'image du partenariat noué avec l'Est de l'Europe, ou dans le cadre de la Politique de voisinage construit par exemple avec l'Ukraine. « L'UpM doit se transformer en un instrument pour la coopération durable et structurée avec ses propres institutions, ses budgets et ses responsabilités », a conclut Martin Schulz.

## Passer du bilatéral au régional

L'Europe a un rôle majeur à jouer dans la construction régionale, Martin Schulz, Président du Parlement européen, l'a rappelé (cf. infra) : il faut passer du bilatéral au régional, avoir une « approche globale ». JEAN-LOUIS LEVET, économiste, avait mis en évidence le « transfert de puissance de l'Occident vers l'Asie » et le dilemme qui l'accompagne : soit « nous nous diluons dans l'économie mondiale ou nous cherchons à coopérer » - ce que ROBERT JULES, animateur du débat et chef du service économique de la Tribune, a synthétisé en une expression « régionaliser, c'est peser dans la compétition internationale ». C'est également, pour EL MOUHOUB MOUHOUD, professeur d'économie à Paris Dauphine, « cesser la relation bilatérale », et donner les moyens institutionnels d'encourager l'intégration Sud-Sud.

Cette constatation d'économistes a été confortée par ARNAUD MONTEBOURG, ministre français du Redressement productif : « nous voyons monter le pôle asiatique, nous mesurons à quel point le centre de gravité des lieux de production s'éloigne de l'Europe, nous mesurons à quel point l'Afrique du nord au sud a des potentialités considérables mais finalement est aujourd'hui soit pillée soit abandonnée, et ne jouit pas des relations de coopération que nous pourrions avoir l'intelligence et l'habileté de nouer ». Le ministre, ajoutant pour conclure : « si nous regardons la liste des points communs qui sont les nôtres, je voudrais dire que nous sommes les mêmes perdants dans la mondialisation ». C'est donc bien l'Afrique en entier qu'il s'agira de considérer. Pour JEAN-LOUIS GUIGOU, Délégué général d'IPEMED, « l'Afrique est le continent de la chance » et il convient de sortir du dialogue Euro-Med où la rive Sud est enfermée dans une position de périphérie et de voisin pour passer à une intégration Europe-Méditerranée-Afrique où la Méditerranée acquiert une position de pivot. « La Méditerranée, c'est l'avancée de l'Afrique. L'Afrique, c'est le grand continent du 21<sup>e</sup> siècle. L'Afrique est en train de se réveiller [...], et après l'Asie, c'est celui avec lequel il faut travailler » a rappelé JEAN-LOUIS CHAUSSADE.

## Revue de presse

**Réunion Maroc-France à Casablanca : Anticiper, inventer, agir, prévenir, protéger...**

LE MATIN, FARIDA MOHA - 13 DÉCEMBRE 2012.

---

**La Méditerranée, facteur de croissance partagée, par Jean-Louis Guigou**

L'ÉCONOMISTE (MAROC) - 12-12-2012.

---

**Ipemed - Arnaud Montebourg : «Alors que Total ferme des raffineries en France, je rêverais qu'il soit remplacé par des compagnies maghrébines»**

JEUNE AFRIQUE, CHRISTOPHE LE BEC - 07-12-2012.

---

**Quand Montebourg avoue qu'il ne peut plus parler de Florange**

CHALLENGES, THIERRY FABRE, 07-12-2012.

---

**Florange : Montebourg avoue être réduit au silence**

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE, 07-12-2012.

---

**La «colocalisation», voie d'avenir en Méditerranée**

LA TRIBUNE, JEAN-LOUIS GUIGOU, 07-12-2012.

---

**Le FCE plaide en faveur des colocalisations**

L'EXPRESSION (ALGÉRIE), 06-12-2012.

---

